

**Procès-verbal de la réunion du Bureau du 9 décembre 2011**

**Fédération Française du Sport Adapté  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971  
N° de dossier 71/956**

**Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999**

\*\*\*\*\*

Les membres du bureau de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 9 rue Jean Daudin, 75015 Paris, se sont réunis en bureau le vendredi 9 décembre 2011, au siège fédéral, à 9 heures, sur convocation écrite du président en date du 7 décembre 2011, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Etaient présents :

Yves FOUCAULT	Président
Henri MIAU	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Jacques ROUSSEL	Secrétaire général adjoint, médecin fédéral national
Michel PONCHAUT	Vice Président délégué à la communication
Roy COMPTE	Vice Président formation, études, recherche

Excusés :

Marc TRUFFAUT	Vice Président délégué au sport
---------------	---------------------------------

Participaient à la séance

Michel CHOPINAUD	Directeur général et Directeur Technique National
Valérie LINK	Directrice administrative et financière

Le président ouvre la séance en excusant l'absence de Marc Truffaut, retenu en Chine pour une AG de l'IPC.

Il informe les membres du bureau qu'à la fin août 2011, la FFSA a enregistré 42 184 licences. Il est rappelé que si l'ouverture de la prise de licence pour la saison 2011-2012 a été possible cette année à partir du 1<sup>er</sup> août, la validité des licences est toujours fixée du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante. Il est bien entendu que pour les quelques clubs qui anticipent cette prise de licence entre le 1<sup>er</sup> et le 31 août, la licence est valable pour l'année sportive allant du 1<sup>er</sup> sept au 31 août et les sportifs sont couverts pour la période de 1<sup>er</sup> au 31 août par leur licence anticipée.

**1°) Vote du « chemin de qualifications pour les jeux Paralympiques de Londres » :**

Conformément aux directives ministérielles, chaque fédération participant aux jeux olympiques ou paralympiques doit déterminer et faire valider en comité directeur leur « chemin de qualification pour les JO ou Jeux Paralympiques ». Ce chemin est un document établissant les procédures et les critères précis relatifs à la sélection des sportifs pour participer à ces jeux. Il constitue le texte réglementaire de référence en cas de recours éventuel par un sportif non sélectionné.

Ce document est validé par le bureau. Il sera présenté au prochain au prochain comité directeur.

**2°) Suivi des conventions avec les fédérations sportives:**

- Relations avec la FF de Gymnastique : le président a adressé un courrier au président de la FFG lui exprimant son désaccord sur les exigences de la FFG, à inscrire dans le projet de convention, incompatibles avec la convention cadre adoptée par le comité directeur de la FFSA.
- Taekwondo : la convention avec la FF de Taekwondo est prête. Michel Chopinaud écrira au DTN de Taekwondo pour que la signature de la convention puisse être effectuée en janvier.

- Equitation : la convention prévue initialement avec la FFE le 8 décembre dans le cadre du salon du cheval est reportée. Elle s'effectuera à l'occasion d'un événement hippique important de la FFE.

- FSCF : la signature s'est déroulée à Audincourt, à l'occasion de l'AG de cette fédération qui rassemblait 800 congressistes. Le président était accompagné de Claudine Lignel, présidente de la ligue des Pays de la Loire. Il souligne l'accueil qui leur a été réservé.

Il a été frappé par l'attention portée par cette fédération à ses bénévoles des clubs et comités, récompensés en nombre lors de cet événement. La FFSA aurait avantage à s'inspirer de cette démarche.

- Bowling : la FFBSQ a invité la FFSA à signer la convention au CREPS de Bourges le 14 janvier, dans le cadre d'un rassemblement national de cette fédération. Après avoir envisagé d'organiser le comité directeur fédéral à Bourges le 14 janvier, il s'avère qu'à cette date, le CREPS est complet. Aussi, le président demandera à Camille Monin, président de la Ligue Centre, région d'implantation du CREPS, de bien vouloir le représenter pour signer cette convention, par délégation. S'il n'est pas disponible il sollicitera Jean Maurice Maréchal.

### **3°) Point sur la convention avec SOF :**

La FFSA est dans l'attente d'une proposition de date pour la signature de la convention de partenariat. Le 16 décembre, un nouveau président de SOF sera élu, suite au décès de Bruno Grob.

### **4°) Point sur la réunion des présidents de régions du 10 décembre :**

Le président est très heureux que cette réunion rassemble un élu (président ou son représentant) de chacune des régions françaises, sans exception.

En prévision des remarques qui ont été exprimées par des comités et ligues, des cadres techniques fédéraux, le DTN souligne que la FFSA ne fait pas assez de « lobbying » permanent auprès de ses adhérents, d'un large public de partenaires potentiels. Pour pallier ce problème de diffusion permanente d'information sur le SA, il propose que la FFSA publie et adresse par messagerie électronique une lettre mensuelle mettant en exergue les grands actions du SA, les grands enjeux à venir, les événements essentiels du SA, ....

#### **Décision :**

**Dans le cadre d'une communication permanente de la FFSA, il est décidé de créer une lettre mensuelle destinée à un très large public. D'une page seulement, cette lettre qui pourrait prendre le nom de « Sport adapté, la lettre du mois », et attirerait l'attention du lecteur, par des titres accrocheurs, sur tous les grands sujets d'actualité ou à venir de la FFSA. Michel Chopinaud sera chargé de rédiger les grandes lignes des messages à faire passer ; Henri Miau et Yves Foucault finaliseront la rédaction et valideront ce document mensuel à envoyer à des milliers d'adresses.**

### **5°) AG d'Angoulême : point sur l'organisation matérielle, préparation de la journée du vendredi (CNC des sportifs et réunion des présidents de CD élargie) :**

Henri Miau fait un point sur sa mission effectuée à Angoulême, avec Valérie Link, le 2 décembre pour rencontrer le CD 16, chargé de l'organisation de l'AG 2012.

- La réunion du vendredi se tiendra dans la grande salle de conférence de l'espace Franquin (centre culturel et de congrès) prévue pour l'AG. Prévue sous la forme d'une journée-débat sur les grandes thématiques actuelles de la FFSA (missions ligues/comités, professionnalisation des CTF, Haut Niveau, communication, évolution du CNDS,...) qui concernent avant tout la vie départementale, chaque thème fera l'objet d'une présentation de 5-10 minutes suivie d'un échange. Roy Compte et Henri Miau affineront le projet pour le Comité Directeur de janvier.
- Un CNC se tiendra également en parallèle. Roy Compte et Henri Miau sont chargés de concevoir un projet précis et réalisable pour le CD de janvier.
- Point sur les candidatures féminines à pourvoir : le siège a enregistré 3 candidatures, celles de Scarlett Giuliano, Claudine Lignel et de Colette Feron.

**Pour permettre à l'élection partielle de se tenir, Henri Miau est chargé de mettre en place la commission électorale, composées de personnes extérieures à la FFSA. Il contactera Claudie Sagnac, directrice adjointe des sports au ministère et Andrew Botheroyd, professeur de sport au ministère des sports.**

#### **6°) Affiliations-radiation :**

- Est affiliée :

33/45 Ass Sabla SA, 33690 Grignols

- Sont affiliés sous réserve de compléter leur dossier :

30/35 Nimes Lasallien, 30900 Nîmes

30/36 Olympique d'Ales en Cévennes, 30100 Ales

30/37 Atoutsports, 30340 Mons

50/14 Arc clubs St Eloi, 50000 St Lo

60/27 Jeunesse et natation Compiègne, 60200 Compiègne

63/24 Club Auvergne Rugby adapté, 63000 Clermont-Ferrand

80/13 Judo club de Flexicourt, 80420 Flexicourt

9A/04 Asso Itep Sessad SA, 97180 Saint Anne

9A/05 Molem Gliss, 97160 Le Moule

- Est radiée de la FFSA, à sa demande

13/32 Association Zimzam, 13001 Marseille

#### **7°) Suivi budgétaire :**

Valérie Link commente le tableau qui fait un point sur le budget fédéral au 31 octobre.

- Pour avoir une vision globale du budget des grandes opérations 2011 (Global Games, 40ème anniversaire, journées EDF), Valérie Link est invitée à réaliser un tableau faisant apparaître le bilan totalisant les dépenses et recettes liées à chaque opération
- Coût de l'Agenda 2012 : la réalisation de l'agenda 2012 a coûté à la FFSA 8 000€ alors qu'auparavant, il rapportait 14 000€ net. **Le prochain comité directeur devra se prononcer sur la réalisation ou non de l'agenda 2013 et dans quelles conditions financières**
- Déplacement prévu aux jeux paralympiques de Londres 2012 pour les 28 personnes inscrites (élus, cadres, salariés). Compte tenu de l'abandon de la tombola, le financement de ce déplacement (1000€ par personne) se pose. Faut-il demander une participation financière à chaque personne ? De quel montant ? Comment trouver un budget permettant la réalisation de ce projet ?
- Dépenses pour le poste « expert comptable ». Cette dépense est importante (25 000€). Le trésorier estime qu'avec la formation suivie par la nouvelle secrétaire comptable, la FFSA pourra, à terme, supprimer ce poste budgétaire.
- Dépenses sur le poste téléphonie : notre contrat avec SFR coûte 45 000€. Il est important de renégocier avec ce prestataire, notamment en exigeant que SFR mette fin aux 14 clés 3G, encore facturées et qui ne servent plus.
- Le trésorier estime que la FFSA devrait pouvoir dégager en fin d'exercice 2011 un excédent prévisionnel de 5 à 6 000€.

#### **Décisions :**

- **Pour éviter à la FFSA d'être considérée, pour son service formation, comme menant une activité commerciale sous couvert de la loi de 1901 et donc susceptible d'être assujettie à la TVA, il est impératif de pouvoir prouver que l'ensemble des formations vendues s'adresse exclusivement aux « membres » (adhérents) de la FFSA. Pour ce faire, chaque stagiaire doit posséder une licence FFSA dirigeant. Une mesure sera rapidement prise pour licencier tous les stagiaires qui ne seraient pas encore licenciés (licence incluse dans le tarif de la formation ou à payer séparément ?)**
  - **Contrat avec SFR, Valérie Link renégociera avec ce prestataire, notamment en exigeant que SFR mette fin aux 14 clés 3G, encore facturées et qui ne servent plus. Le président fera une LRAR sur ce point.**

– **tableau de bord :**

Valérie Link commente le tableau de bord arrêté au 30 novembre.

Si on enregistre une baisse des recettes de la formation (perte globale prévisionnelle de 40 000€), on peut constater que le tassement vient des formations traditionnelles alors que la perspective sur les nouvelles formations engagées est positive.

Compte tenu de la mise en place de formations dans les régions, il conviendra de réfléchir, en lien avec les présidents de ligues, sur la répartition des formations qui relèvent de la FFSA et celles qui pourraient relèver de nos instances déconcentrées.

– **Questions Diverses :**

✦ Fiche « Conseils aux élus, représentant la FFSA aux championnats de France » :  
Un document très simple sera adressé chaque élu du comité directeur

✦ Calendrier : le comité directeur du 24 novembre est avancé au 23 novembre. Il se déroulera à Clermont-Ferrand (14h 19h). Le lendemain, la FFSA accueillera Mme Prado, présidente de l'UNapei, présente aux championnats de France de Natation.

✦ Fiche « Missions des ligues et des comités départementaux » :  
Henri Miau a préparé un projet de fiche sur les missions des ligues et des comités départementaux. Il la présentera aux présidents de ligue et souhaite qu'elle soit amendée, complétée par eux pour en faire un document validé par le comité directeur et applicable par toutes les instances déconcentrées.

✦ Recrutement de l'informaticien au siège:  
30 CV envoyés à la FFSA; 5 personnes ont été retenues ; 3 se sont présentées. Aucun candidat n'a répondu aux besoins de la FFSA. Un 2ème appel à candidature sera prochainement envoyé.

✦ Communication :

Michel Ponchaut présente:

- la stratégie de communication et l'évolution de l'identité visuelle de la FFSA qu'il présentera aux présidents de régions le 10 décembre.
- La nouvelle identité du site Internet

Le bureau donne son accord de principe pour continuer à travailler sur la nouvelle identité de la FFSA. Elle devra s'accompagner de règles précises d'application de la charte graphique qui devra s'imposer à toutes les instances déconcentrées de la FFSA (CD/CR).

Il attire l'attention sur le coût de la réalisation de ce nouveau logo et du remplacement de tout le matériel de communication (banderoles, flocages véhicules, drapeaux,...) avec cette nouvelle identité visuelle. Ces changements devront se faire progressivement en régions et départements selon leurs moyens financiers.

Fonctionnement de la commission : Le bureau donne son accord pour que Colette Feron Grenouilleau, membre du comité directeur de la ligue Paca, soit intégrée à la commission Communication, compte tenu de son expérience dans le domaine.

La séance est levée à 16h.

Yves FOUCAULT  
Président

Henri MIAU  
Secrétaire Général

RELEVÉ DE PROPOSITIONS DE DECISIONS DU BUREAU DU 9 décembre 2011  
 A SOUMETTRE AU COMITÉ DIRECTEUR SUIVANT :

<p><b>Information générale auprès d'un large public :</b>          Dans le cadre d'une communication permanente de la FFSA, il est décidé de créer une lettre mensuelle destinée à un très large public. D'une page seulement, cette lettre prendra le nom de « Sport adapté, la lettre du mois », pour attirer l'attention du lecteur, par des titres accrocheurs, sur tous les grands sujets d'actualité ou à venir de la FFSA. Michel Chopinaud sera chargé de rédiger chaque mois les grandes lignes des messages à faire passer ; Henri Miau et Yves Foucault finaliseront la rédaction et valideront ce document mensuel envoyé par la FFSA à un fichier à constituée de milliers d'adresse.</p>	<p>Michel Chopinaud          Yves Foucault          Henri MIAU</p>
<p><b>Commission électorale :</b>          Pour permettre à l'élection partielle de l'AG 2012 d'Angoulême de se tenir, Henri Miau est chargé de mettre en place la commission électorale, composées de personnes extérieures à la FFSA. Il contactera Claudie Sagnac, directrice adjointe des sports au ministère et Andrew Botheroyd, professeur de sport au ministère des sports.</p>	<p>Henri Miau</p>
<p><b>Agenda 2013</b>          Le comité directeur du 14 janvier se prononcera sur la réalisation ou non de l'agenda 2013 et dans quelles conditions financières</p>	<p>Yves Foucault</p>
<p><b>Poste budgétaire téléphonie :</b>          Valérie Link est chargée de renégocier avec le prestataire de la FFSA SFR, notamment en exigeant que SFR mette fin aux 14 clés 3G, encore facturées et qui ne servent plus. Le président fera une LRAR.</p>	<p>Yves Foucault          Valérie Link</p>
<p><b>Licences pour les stagiaires en formation :</b>          Chaque stagiaire doit posséder une licence FFSA dirigeant. Une mesure sera prise rapidement pour licencier tous les stagiaires qui ne le seraient pas encore (licence incluses dans le tarif de la formation ou à payer séparément ?, à déduire de l'indemnité des formateurs ou à payer séparément ?)</p>	<p>Patrick Bidot          Valérie Link</p>